

**Sujet :** [INTERNET] Réponse PC 046 145 22 S0007 et PC 046 145 22 S0008

**De :** > Philippe.FAUREL (par Internet) <Philippe.FAUREL@sdis46.fr>

**Date :** 25/01/2023 à 08:37

**Pour :** "estelle.labour@lot.gouv.fr" <estelle.labour@lot.gouv.fr>

Madame Estelle LABOUR,

Vous avez transmis au SDIS par mail, le dossier cité en objet.

Le projet prévoit l'aménagement d'un parc photovoltaïque au sol de 24 Ha environ sise « Le Batut » sur la commune de LACHAPELLE-AUZAC.

- Au regard du dossier :

1. l'accessibilité aux véhicules d'incendie et de secours est correctement assurée.
2. la défense incendie est correctement réalisée par l'implantation dans le site de 2 réserves incendie de 60m<sup>3</sup> chacune prévue par le porteur de projet.

Vous trouverez en pièce jointe les recommandations du SDIS pour les panneaux photovoltaïques au sol.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement.

**Lieutenant Philippe FAUREL**

**DECI et Manifestations**

**Service Opération – Prévision – Doctrine**

**Groupement Analyse et Couverture des Risques**

**SDIS du LOT – 194 rue Hautesserre**

**BP60102 – 46002 CAHORS CEDEX 9**

Tél: 05.65.23.49.87 – 07.64.88.23.01

Courriel: [philippe.faurel@sdis46.fr](mailto:philippe.faurel@sdis46.fr)

Site Internet : <https://www.pompiersdulot.fr>

Re

*Adoptez l'éco-attitude ! N'imprimez cet email que si c'est nécessaire.*

— Pièces jointes : —

Recommandations PPV au sol.pdf

120 Ko